



CAP PETITE ENFANCE

LE METIER

Le titulaire du CAP Petite enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Avec ses parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

Il doit être capable d'effectuer les tâches suivantes :

- Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation, la sécurité du jeune enfant. Contribuer à son développement et à son éducation.
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant.

PROGRAMME

EG : Enseignements généraux

TC : Tronc commun

EP1 : Prise en charge de l'enfant à domicile

- Compétences professionnelles et savoirs associés liés aux activités professionnelles d'accueil et de prise en charge de jeunes enfants dans le contexte du domicile privé.

EP2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

- Compétences professionnelles et savoirs associés liés à l'accueil et à la prise en charge de l'enfant dans une structure collective.
- Vie sociale et professionnelle.

EP3 : Techniques de services à l'usager

- Compétence techniques relatives à la préparation et au service des repas et des collations et savoirs associés.
- Compétences techniques d'entretien des locaux et des équipements et savoirs associés.

Compétences :

- Identifier les besoins de l'enfant dans les contextes de travail (familial, collectif)
- Organiser les activités des enfants.
- Organiser un programme de travail.
- Gérer les stocks de produits et de matériels.
- S'adapter à une situation non prévue.
- Installer et sécuriser les espaces de vie des enfants (jeux, repas, repos)
- Aménager les espaces d'activités collectives.
- Préparer et servir des collations et des repas.
- Assurer les soins d'hygiène corporelle.
- Assurer la prévention et la sécurité.
- Contribuer au développement et à la socialisation de l'enfant.
- Etablir des relations professionnelles.
- S'intégrer dans une équipe.

ORGANISATION

• **Les conditions d'accès à la formation :**

- Avoir au moins 18 ans l'année de l'examen.
- Recrutement sur rendez-vous et dossier.
- Post VAE

• **DATES :**

- ✓ 1 année scolaire de Septembre à Mai

• **DUREE :**

- ✓ 9 mois
- ✓ 259 h de formation théorique pour les parcours complet
- ✓ Parcours partiel : étude du dossier
- ✓ 12 semaines de stage en structure d'accueil de jeunes enfants (0-6 ans)
- ✓ Rythme prévisionnel : alternance en semaine
- ✓ Accompagnement VAE

• **Coût :**

- ✓ Devis sur demande et selon le parcours

• **PUBLIC :**

- ✓ Contrat de professionnalisation
- ✓ Salarié dans le cadre du CIF, plan de formation, période de professionnalisation, DIF/CPF, Cellule de reclassement, Contrat d'avenir, POEI,...
- ✓ Financement individuel
- ✓ Module EP1 : Obligatoire pour les Assistants Maternels

ACTIVITES ET COMPETENCES DE BASE

Activités	Compétences
<ul style="list-style-type: none">• Préparer et donner un repas, une boisson à l'enfant• Entretenir les espaces de vie et le linge de l'enfant• Procéder à la toilette et aux soins de l'enfant• Procurer à l'enfant des éléments de confort, de réconfort (bercement, doudou, ...)• Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne• Animer les activités ludiques ou aider l'enfant lors d'activités d'éveil et d'apprentissage• Observer le comportement et l'évolution de l'enfant et informer parents, familles, enseignants	<ul style="list-style-type: none">• Relation à l'enfant• Manipulation de produits de nettoyage et d'entretien• Techniques d'éveil de l'enfant• Eléments de base en psychologie de l'enfant• Pathologies de l'enfant• Diététique• Règles d'hygiène et de propreté• Règles de sécurité domestique• Gestes d'urgence et de secours

COMPETENCES REQUISES

Patience et attention

Etre très sensible à tout ce qui touche l'enfance. Savoir aussi bien composer un repas qu'éveiller un enfant au langage. Patience et amour des tout-petits permettent de supporter au quotidien le bruit, les pleurs ou l'agitation des enfants turbulents. Sur le plan affectif, savoir consoler un chagrin, prodiguer des câlins quand les enfants expriment le besoin d'être rassurés, tout en imposant des limites. Indispensable également : un bon contact avec les parents.

Hygiène et sécurité

Le souci de maintenir un lieu de vie propre et sécurisé est permanent : barrières d'escaliers bien fermées, locaux impeccables... Etre attentif à l'hygiène corporelle et à la santé de l'enfant, savoir détecter une fatigue ou un état fébrile, repérer des troubles du sommeil. Avoir le sens des responsabilités, afin de veiller en permanence à la sécurité de tous les enfants dont il a la garde.

Endurance

Bonne endurance physique pour porter les enfants, manipuler les poussettes, jouer au jardin d'enfants et évoluer dans un univers où tout est à leur hauteur. Effectuer plusieurs tâches en même temps, jongler entre différents rythmes.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le titulaire du CAP Petite enfance peut exercer sa profession :

- Au domicile de l'Assistant Maternel :
 - à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé ;
 - au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile) ;
- En structures collectives : en école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ; en crèche collective ; en halte-garderie ; en garderie périscolaire ; en centre de loisirs sans hébergement ; en centre de vacances collectif d'enfants ; et tout établissement d'accueil des jeunes enfants.

CONTACT

MFR du Blayais
4 impasse du Merle
33390 ST MARTIN LACAUSSADE
Tel : 05.57.42.65.15 Fax : 05.57.42.05.27
Mail : mfr.blaye@mfr.asso.fr Site : www.mfrblaye.fr